

En Bref

SAINT-
-DIDIER
AU-MONT-
D'OR

#387 - JANVIER 2020 - VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

P.5 DOSSIER

Budget 2020

MEILLEURS VŒUX 2020

P.04 INFO MAIRIE
Élections municipales
et métropolitaines

P.10 RENCONTRE
Les commerces
des Halles Monts D'Or

SAINT-DIDIER-
AU-MONT-D'OR



Le trait d'union
entre ville et campagne

1



2

3



4

5



6



En images

**30 novembre
et 1^{er} décembre**

1 Salon des vins

7 décembre

2 Téléthon – Marché de Noël

3 Téléthon – Spectacle Mascottes en délire !

8 décembre

4 Fête des Lumières

5 Matinée développement durable

? décembre

6 Décorations de Noël réalisées par les 7 agents des services techniques municipaux

Le chiffre du mois



X XXX

**ml de guirlandes lumineuses
installées pour les fêtes de fin
d'année dans le village**

Les permanences

- **Conseil emploi** : mardi 21 janvier
- **Avocate conseil** : samedi 18 janvier
- **Assistante sociale** : les mardis de 8h30 à 12h
et les mercredis de 13h30 à 17h30

Accessibles sur RDV à l'accueil de la mairie – 04 78 35 85 25

Édito



Chers désidériennes, chers désidériers,

La poétesse américaine Emily Dickinson a écrit : « Nous ne vieillissons pas d'une année sur l'autre, nous nous renouvelons chaque jour ». Je vous souhaite une année 2020 qui vous offre ce renouvellement permanent, qu'elle soit source de belles découvertes, de rencontres passionnantes, qu'elle vous procure de magnifiques émotions. A partager absolument avec ceux que vous aimez...

Cette année est pour moi spéciale car après 30 ans de vie communale, je mets un terme très sereinement à cet investissement. En mars prochain, vous élirez un nouveau maire pour conduire les projets indispensables à notre commune.

Le jeudi 9 janvier à 19h, j'aurai l'honneur et le plaisir sincère de vous retrouver au Centre Laurent Bonnevey pour la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire. J'espère vous y voir nombreux. Cette dernière cérémonie sera pour moi l'occasion de réitérer ma gratitude pour la confiance que vous m'avez prêtée. J'ai eu la chance d'être accompagné par une équipe investie et mobilisée. Nous avons mené à bien tous les projets que nous vous avons annoncés et qui je l'espère améliorent notre bien être à Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

D'ici là, je vous réitère, au nom de toute l'équipe municipale, tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Denis BOUSSON



En Bref - Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Hôtel de Ville - 34, avenue de la République - BP59
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Tél. : 04 78 35 85 25
www.mairie-saintdidieraumont.com

• Directeur de publication : Denis BOUSSON, Maire
• Rédactrice en chef : Anny CARLIOZ, Conseillère municipale déléguée
• Rédaction : Carole COMMARE, Responsable de la communication
• Chartre et Mise en page : Pagina communication
• Impression : Imprimerie Courand & Associés - Tirage : 3 200 exemplaires Imprimé sur un papier respectant les règles de la gestion forestière durable.



ELECTIONS MUNICIPALES ET METROPOLITAINES

Inscription sur les listes électorales

►► Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales, mais aussi les élections métropolitaines. Explications sur ces 2 scrutins et les modalités d'inscription sur les listes électorales.

Pour les municipales, rien ne change : vous voterez dans une élection de listes paritaires à deux tours. La liste arrivée en tête au 2^e tour obtient automatiquement la moitié des sièges. L'autre moitié des sièges est répartie entre toutes les listes qui restent en lice au 2^e tour et qui ont obtenu plus de 5 % à la proportionnelle, la liste arrivée en tête comprise.

Pour les métropolitaines, en revanche, ça change. Lors de l'élection de 2020, il



aura 150 conseillers métropolitains à élire dans 14 circonscriptions. La circonscription M, dont fait partie Saint-Didier, regroupe 25 communes des Monts d'Or du Val de Saône et élira 14 conseillers. Comme pour les municipales, il s'agit d'une élection paritaire à 2 tours.

Concernant l'inscription sur les listes électorales, quelques changements importants sont à noter :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les élections de 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020. La traditionnelle date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

RECENSEMENT CITOYEN C'est obligatoire

Tous les jeunes de seize ans – garçons et filles – ont 3 mois, à compter de leur anniversaire, pour faire une déclaration à la mairie de leur domicile.

Toute personne devenue française jusqu'à l'âge de 25 ans doit se présenter à la mairie de son domicile pour se faire recenser.

Suite au recensement, une attestation sera délivrée. Elle est exigée pour la constitution de divers dossiers et pour la présentation aux examens et concours.

Le représentant légal peut effectuer la démarche en lieu et place de l'intéressé si celui-ci est empêché.

Documents à présenter :

- le livret de famille,
- la carte nationale d'identité française, ou le passeport français,
- un justificatif de domicile

Vous pouvez également le faire en **ligne directement sur le site de la mairie** www.mairie-saintdidieraumontdor.fr



Recyclage

Dès le 1er janvier 2020, le tri devient plus simple.

Vous pouvez désormais mettre dans le bac de tri :

- Les sacs, sachets et films en plastique
- Les pots, boîtes et barquettes en plastique
- Les petits emballages en métal
- Les emballages en papier et en carton, les journaux, papier et prospectus

Les astuces pour bien trier :

- Mettez les emballages en vrac et pas dans un sac
- Videz bien le contenu des emballages
- Ne les lavez pas
- Pliez les cartons pour gagner de la place
- N'imbriquez pas les emballages les uns avec les autres

En savoir plus sur les nouvelles consignes de tri :

Grandlyon.com/tri

Pour visiter le centre de de tri de Chassieu pour les groupe ou en famille :

Grandlyon.com/visiterpaprec

BAPTEME CHIENS DE TRAINEAUX

Vend. 7 février

Le Club Loiselet organise une sortie « chiens de traîneaux » ouverte à tous.

A la recherche d'une ambiance « grand nord » ? Vous ne serez pas en reste ! Que l'on s'installe dans un traîneau à chiens en observant le musher guider son embarcation ou que l'on s'initie à la conduite de l'attelage en solo pour les plus téméraires, le Vercors prend alors des airs de Laponie... Après une prise de contact avec la meute, c'est l'attelage et le départ en traîneau pour une balade découverte sur de magnifiques circuits

en forêts à l'orée de la plus grande réserve naturelle de France.

PLUS D'INFOS :

07 87 50 55 04

club-evasions.fr



SUPER LOTO DU LIONS CLUB

Dim. 12 janvier à 14h – CLB

Profitez d'une après-midi de détente tout en faisant une bonne action !

L'association Lions Club Lyon Mont d'Or organise son traditionnel Super Loto. En effet, tous les bénéficiaires iront aux œuvres du Club afin de soutenir différentes causes : aide à l'enfance, soutien aux personnes handicapées,

lutte contre la cécité, le diabète, la maladie d'Alzheimer !

Tentez votre **chance** et repartez avec de **superbes lots** (quad électrique enfant, trottinette électrique, tablettes numérique, centrale vapeur, plancha...).

Lots pour une valeur de 3000 €



CONFERENCE PHOTOS CELEBRES

24 janvier à 20h30

Cet évènement est organisé conjointement par les associations La Vie en couleurs, Vivre St Fortunat et Saint Didier Loisirs, au profit de l'association Les Amis de la rue, qui œuvre pour l'accueil de jour des plus démunis.

Cette conférence sera animée par Claude Martelet et Christian Segaud. La photographie issue d'un procédé physico-chimique donne-t-elle à voir la réalité : « la photographie ne ment pas » ou est-elle le résultat d'un processus intellectuel de son auteur ?



Nous vous invitons à découvrir le « dessous » et les faux-semblants de quelques photos.

i PLUS D'INFOS :

Entrée : 10€

Centre Laurent Bonnevay

EXPO PHOTOS

Les pollinisateurs des Monts d'Or

L'effondrement de la biodiversité ordinaire (plantes, oiseaux, insectes, ...) est aujourd'hui un fait avéré. Les insectes pollinisateurs ne sont pas épargnés par ce déclin. Les trois-quarts de notre alimentation et près de 90 % des plantes dépendent d'eux. Parmi les pollinisateurs, tout le monde connaît les abeilles domestiques qui produisent du miel. Mais bien d'autres insectes nous rendent gratuitement ce service de pollinisation (les abeilles sauvages, les papillons, les coléoptères, les hyménoptères, ...). Il nous est apparu intéressant de savoir « Qui sont les pollinisateurs qui visitent les plantes et des fleurs de notre massif ? » Nous nous sommes appuyés sur la démarche de science participative du programme SPIPOLL (Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs) initié par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et de l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE). La démarche consiste à observer une plante ou une fleur pendant 20 minutes et à photographier les insectes qui sont

venus la visiter. Après dépôt des photos sur le site de SPIPOLL, un expert valide l'observation.

A travers une exposition réunissant à la fois des panneaux explicatifs et des photos, nous vous invitons à découvrir ces visiteurs de nos jardins et pelouses des Monts d'Or. Pour les enfants, une série de photos sera accrochée à 80 cm du sol de façon à ce que les tout-petits puissent profiter de l'exposition comme les grands.

i PLUS D'INFOS :

De 10h à 18h Samedi 1er février et dimanche 2 février à La Maison Meunier
Organisation La Vie En Couleurs en collaboration avec l'Association O'Jardin D'Or. Tout public - Entrée gratuite



BUDGET 2020

Maitrise et transition

■ ■ **C'est dans un contexte de contraintes persistantes pesant sur les finances publiques que la prospective budgétaire de la commune de Saint-Didier-Au-Mont-d'Or a été envisagée. L'analyse financière du budget communal confirme une situation saine avec des ratios financiers satisfaisants.**

Pour cette année 2020, avec des élections municipales en mars prochain, c'est un budget de transition qui a été proposé au vote au Conseil municipal du 19 décembre. (Hormis un budget d'investissement de ??€ pour la construction d'un nouveau parking de 87 places au niveau du rond-point de la chèvre, phrase à mettre ou pas) la section réservée aux opérations d'équipement laisse le soin à la prochaine équipe de décider des projets.

Comme pour les exercices précédents, une enveloppe de crédits pour réserve foncière est prévue en cas d'opportunité d'acquisition.

La maîtrise des charges de fonctionnement, ??€ pour 2020, apparaît incontournable pour pouvoir maintenir un bon niveau d'autofinancement sans dégrader outre mesure les ratios financiers de la commune.

Pour ce faire, les axes d'évolution des charges de fonctionnement votés sont : +2% à 3% par an pour les Charges à caractère général ; la poursuite de l'optimisation des charges par la passation de marchés et de groupements de commandes ; <+2% par an pour les charges de personnel à effectif constant ; le maintien de l'effort auprès des associations.

En chiffres



0%

d'augmentation des taux communaux sur les taxes locales (habitation et foncières)



???

de dotation forfaitaire de l'Etat, soit une baisse

de **XX%** depuis 2013



???

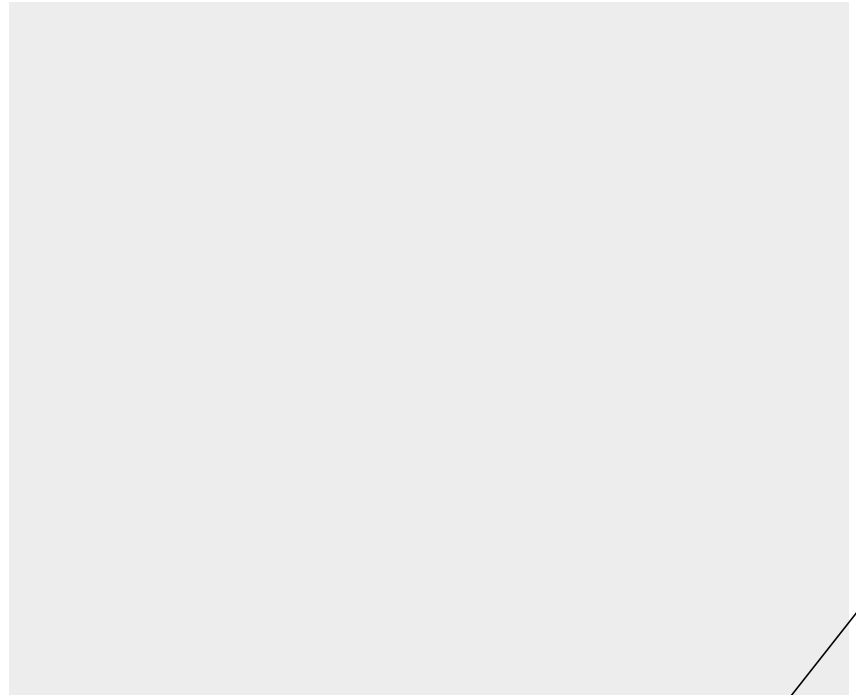
du budget communal consacré au charges de personnel contre

XX%

pour les communes de même strate

SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION ET BAISSSE DES DOTATIONS

Quelles conséquences ?



►► La suppression de la taxe d'habitation sera effective pour 80% des contribuables en 2020, la suppression des 20% restants sera elle étalée par tiers jusqu'en 2023.

Le projet de loi de finances pour 2020 dévoile les contours de la réforme de la fiscalité locale très attendue. Le gouvernement semble maintenir la « compensation à l'euro près » après la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales d'ici à 2023. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants est maintenue.

A compter de 2021, la perte pour les communes des ressources fiscales liées à la taxe d'habitation serait compensée par le transfert à la commune de la part métropolitaine de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le montant de la compensation serait déterminé à partir du taux de

taxe d'habitation 2017 de la commune et des valeurs locatives 2020. **Il a été à nouveau voté de maintenir les taux de fiscalité communale.**

La réforme prévoit également l'instauration d'un coefficient correcteur afin d'assurer l'équilibre des compensations de la taxe foncière entre communes.

La commune devrait continuer à subir la **baisse de sa dotation forfaitaire** par le jeu des péréquations. Le niveau exact de la baisse sera confirmé par la Loi de finances 2020, toutefois il est estimé à ce jour à près de -25%. Le montant de la dotation devrait être de ??€ soit, une baisse de ???% depuis 2013.

En bref

Stabilité fiscale

La commune a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux. Les taux de taxe foncière sont également plus bas que ceux pratiqués en moyenne par les communes de même strate (source Minefi)

Taxe habitation

St Didier : ?% / Moy. nat. : ?%

Taxe foncière propriétés bâties

St Didier : ?% / Moy. nat. : ?%

Taxe foncière propriétés non bâties

St Didier : ?% / Moy. nat. : ?%

Capacité de désendettement inférieur à ? mois (au 31/12/2019)

A la fin de l'année de 2019, l'encours de la dette devrait s'établir autour de ??€. La capacité d'autofinancement reste satisfaisante ; le niveau d'épargne brute atteint ??€ ce qui permettra d'auto financer des projets du prochain mandat.

Les habitants d'une commune sont en droit de consulter les comptes de leur collectivité : le budget ainsi que le compte administratif, après leur adoption en Conseil municipal, sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site de la ville :

www.mairie-saintidieruamontdor.fr

Action économique

Sécurité et salubrité publiques

RÉFÉRENCES DE

Famille et
Enfance
17 €

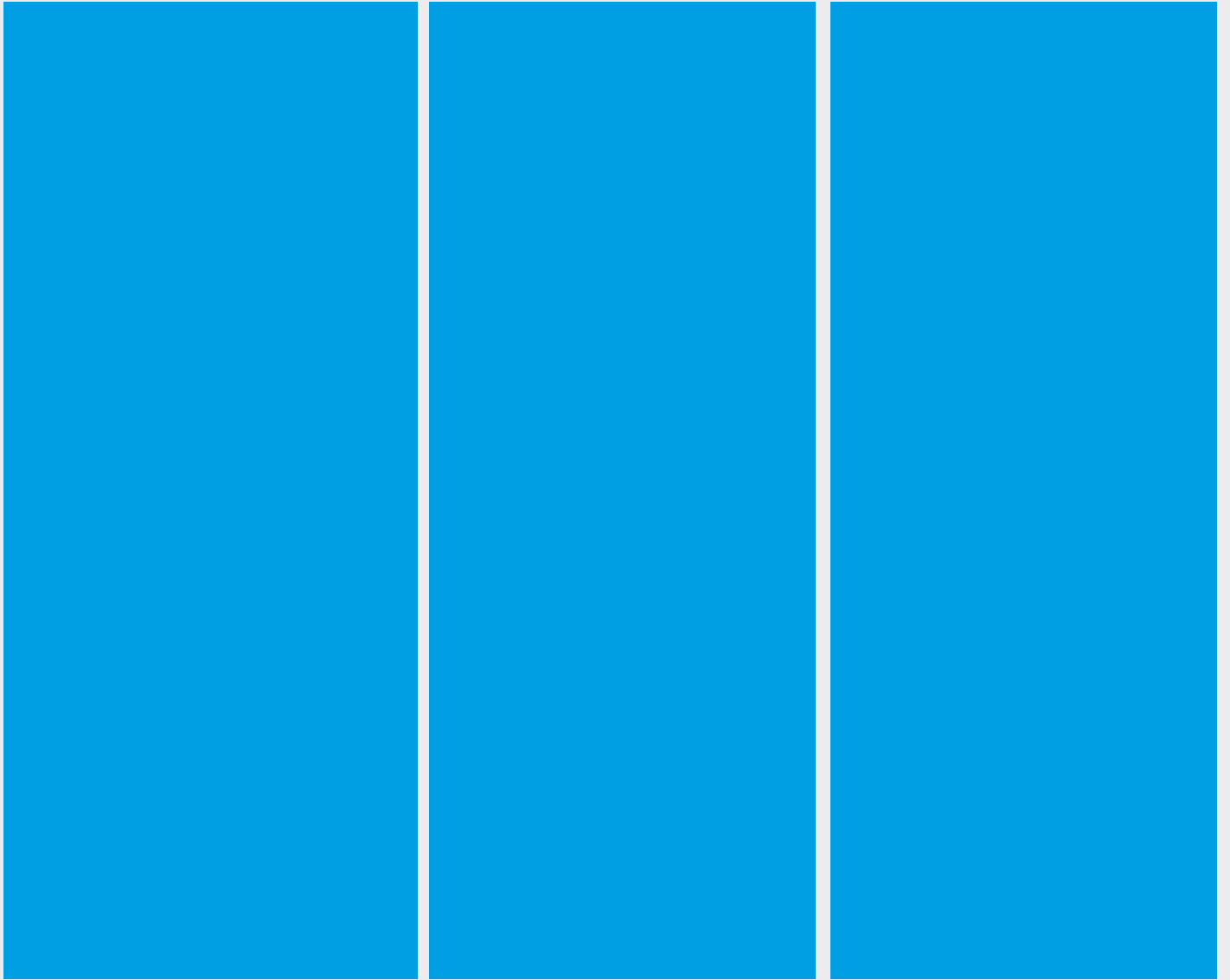
en attente des
chiffres

Autres
impôts et
taxes
0,279 M

Fon
3,5



8,428 M€



État civil

Carnet de mariage

Thibault GOUTANY & Chloé REY-COQUAIS

Guillaume VITTI & Aurélie GIBOT
Jérémy MANISSIER & Yohanna BRETTE
Vincent MAYET & Auriane BOUSSON

Laurent AUJOGUE & Brigitte ZANOTTO
Thibaut PENHOAT & Marie SERVOS

SPECTACLE Les précieuses ridicules

►► # Molière
Jeudi 23/01 à 20h30

Rien de classique pour cette mise en scène menée tambour battant par La Cie ART'SCENIC. Les 4 comédiens investissent avec grande force comique cette farce pour en proposer une version délicieusement extravagante et irrévérencieuse. Une tornade théâtrale qui emportera ces Précieuses jusqu'au sommet du Ridicule.

L'action se passe aujourd'hui à Paris dans une entreprise où Gorgibus, petit patron fraîchement débarqué dans la capitale, ambitionne de s'élever financièrement. Pour cela il a un plan : marier sa fille et sa nièce, avec les fils de ses meilleurs clients ! Mais les deux provinciales ne les trouvant pas assez "branchés" les ridiculisent de telle façon qu'ils échafaudent une vengeance commune... Le piège est en marche !

Le décalage est puissant et hilarant entre le texte du dix-septième siècle et les détails de notre temps : Mascarille, grimé en rappeur bling-bling récite son impromptu dont la mélodie est sur une clé USB, le bal aura lieu sur de la musique techno et finira par le slow « Reality » !

PLUS D'INFOS :

Durée : env. 1h15

Centre Laurent Bonnevey

Tarifs : 15€ / 10€ en vente en mairie /

Gratuit pour les - de 14 ans

www.billetreduc.fr



Bibliothèque

YESTERDAY

film de Dany Boyle (2019)

Le soir où Jack décide d'arrêter la musique, il est victime d'un accident de vélo. Suite à son réveil à l'hôpital, Jack va découvrir quelque chose de complètement surréaliste : plus personne ne se souvient de l'existence des Beatles. Mais lui, il s'en souvient ! Il se souvient des accords, des paroles de leurs succès... et s'il leur empruntait...

Un film drôle et intelligent. Un cinéma anglais « comme on l'aime » avec personnages originaux, situations et humour décalés.

Spectacle

VOYAGE A TRAVERS LES 5 SENS

Sam. 25/01 à 10h

Venez découvrir le monde qui vous entoure de façon différente... Lors de cette matinée consacrée à l'éveil de vos sens, vous vivrez une série d'expérience sensorielles surprenantes. Un moment privilégié pour prendre le temps de s'écouter soi-même. Avec Graine de bien-être

PLUS D'INFOS :

Pour adulte / sur inscription

04 78 66 16 89 -

bibliotheque@stdidier.com

Décembre

Mar. 31

20h – Centre Laurent Bonnevey

Soirée du Nouvel An du Complexe du rire

Spectacle Itinéraire bis

Janvier

Ven. 3

15h – CLB

Saint Didier fait son cinéma

Minuscules – la vallée des fourmis
perdues nér

Jeu. 9

19h – CLB

Cérémonie des Vœux du Maire

Sam. 11

10h30 – RDV de la Bibliothèque

Spectacle J'ai les crocs

Dim. 12

14h – Centre Laurent Bonnevey

Grand Loto du Lions Club – p.6

Mar. 14

15h / 19h – RDV de la Bibliothèque

Conférence « L'âge de de la peinture
anglaise : de Reynolds à Turner »

Sam. 18

18h>20h – RDV de la Bibliothèque

Nuit de la lecture

Mer. 22

20h – Salle du Conseil

Conseil municipal

Jeu. 23

20h30 – Centre Laurent Bonnevey

Spectacle Les précieuses ridicules – p11

Ven. 24

20h30 – Centre Laurent Bonnevey

Conférence « Histoire de photos
célèbres » - p.5

Sam. 25

10h - RDV de la Bibliothèque

Spectacle Voyage à travers les 5 sens

Février

Sam. 1er & Dim. 2

10h > 18h – Maison Meunier

Exposition « Les pollinisateurs
des Monts d'Or » – p.5

